

Criante contradiction entre le budget  
2020-2021 et le Plan stratégique de  
développement d'Haïti

Les irrégularités du budget  
2020-2021 selon l'OSCFPH

Du poids des Organismes  
Autonomes et des Entreprises  
Publiques dans le Budget

# DevHaïti<sup>©</sup>

*Le Magazine du développement*

## **Budget 2020-2021 : l'Etat haïtien, est-il trop optimiste?**

**Michel Patrick Boisvert**  
Ministre de l'Économie et des Finances



**Une production:**



**Ont contribué à ce numéro:**

**Acnel LAURENT, Claudie MARSAN, Gérard Junior JEANTY, Hansy MARS, Johnny JOSEPH, Kesner PHAREL, Patrick SAINT-PRÉ, Dieudonné Joachim, Claudine ANDRÉ, Bélonny BIEN-AIMÉ.**

## Éditorial

# A qui profite le décret budgétaire record adopté par le gouvernement Jouthe/Moïse?

L'absence d'un Parlement fonctionnel a donné lieu à la mise en place pour le deuxième exercice fiscal consécutif d'un décret budgétaire par l'administration Moïse/Jouthe. L'incapacité du pays à organiser des élections de façon régulière explique cet état de fait qui aura des répercussions négatives sur les conditions de vie de la population à moyen et à long terme. En effet, la participation de différents acteurs publics et non publics dans l'établissement d'une Loi initiale des Finances constitue un facteur fondamental pour favoriser une meilleure contribution des citoyens au budget national mais aussi assurer une allocation équitable des ressources entre les différents groupes sociaux au niveau des différentes régions du pays.

Disposant de ressources extrêmement limitées et d'une gestion publique pas trop efficiente, le pays ne peut pas faire l'économie de fonctionner sans une Loi des finances impliquant le plus grand nombre d'acteurs dans le débat budgétaire.

Les chocs importants subis par l'économie haïtienne au cours des deux derniers exercices fiscaux (2019 et 2020) ont grandement affecté la capacité des autorités fiscales à mobiliser des ressources domestiques. Ce qui rend le pays de plus en plus dépendant de l'assistance financière internationale et particulièrement du financement interne de l'économie, causant de fortes pressions sur la dette publique. Un montant record de 254.7 milliards de gourdes est prévu par les autorités financières pour l'exécution du budget.

L'instabilité politique influençant négativement l'environnement des affaires a causé une chute substantielle des recettes fiscales du pays, ce qui place la pression fiscale à moins de 10%, un niveau inférieur à celui des pays à faibles revenus comme Haïti. En fait, la pression fiscale a atteint le très faible niveau de 6.5% en 2020 et le gouvernement haïtien espère atteindre le niveau de 8.4% pour l'exercice fiscal 2020-2021.

A noter que des pays aussi fragiles qu'Haïti affichent, malgré le choc Covid-19, une pression fiscale en moyenne de plus de 11% pour 2020.

La faiblesse de la pression fiscale et la réduction des dons dans le nouveau décret budgétaire en raison de l'absence d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) ont poussé le gouvernement à accroître de façon considérable le financement du budget national. Les dons sont estimés à quelque 30 milliards de gourdes contre 37.1 milliards pour l'exercice 2019-2020. A près de 18 milliards de gourdes dans le précédent budget, l'appui budgétaire espéré par le gouvernement pour l'exercice fiscal en cours serait de 10 milliards de gourdes. Plus de 90 milliards de gourdes seront nécessaires pour compléter les voies et moyens pour la concrétisation du budget au cours de l'exercice fiscal 2020-2021. Avec moins de 10 milliards de gourdes d'emprunts externes, le gouvernement recherchera plus de 80 milliards de gourdes d'emprunts internes : 25 milliards provenant de Bons du Trésor, 37.1 milliards d'emprunts de la Banque centrale et plus de 16 milliards à partir des banques commerciales.

Le niveau de dépenses courantes prévu est estimé à 136.1 milliards de gourdes contre des ressources domestiques de 132.6 milliards. Ceci provoque un déficit budgétaire de base de plus de 3 milliards de gourdes. Un tel déficit réduit considérablement la capacité du gouvernement à allouer des fonds pour les investissements publics indispensables pour la réduction de la pauvreté et l'extrême pauvreté dont les taux ont progressé au cours des dernières années avec la nette instabilité politique et l'enregistrement des désastres naturels. Moins de 25 milliards de gourdes seront allouées aux dépenses d'investissement par le Trésor public. Le faible niveau d'investissements publics hypothèque l'avenir des jeunes Haïtiens qui ne bénéficient pas ainsi d'une éducation de qualité et de services de santé pour renforcer le capital humain du pays de façon à améliorer la productivité et la compétitivité.

Des facteurs indispensables pour se retrouver sur la voie de la prospérité.

L'important financement du budget décidé par le gouvernement à partir d'emprunts internes devrait augmenter les pressions sur la dette publique dont le service représente actuellement la principale allocation du budget national, soit 49 milliards de gourdes, au détriment des dépenses sociales comme l'éducation, la santé, le support aux ménages vulnérables, etc.

Les choix à court terme effectués par le gouvernement, avec des dépenses courantes élevées, montrent bien la nécessité d'une plus grande participation des acteurs non publics dans le processus budgétaire pour influencer les décisions. L'implication des organisations de la société civile et des médias facilitera une plus grande transparence dans l'élaboration du document budgétaire ainsi qu'un solide système de reddition de comptes beaucoup plus crédible.

## Budget 2020-2021 : l'État haïtien, est-il trop optimiste ?

Le budget 2020-2021 totalisant 254 milliards de gourdes, publié par le ministère de l'Économie et des Finances (MEF) le 1er octobre dernier, a aussitôt fait des gorges chaudes aussi bien dans les médias traditionnels que sur les réseaux sociaux. D'entrée de jeu, des spécialistes de la question dénoncent le caractère insoutenable du budget. Autrement dit, les ambitions affichées de l'État et son optimisme ne tiendraient pas la route au regard des lois régissant le fonctionnement de l'économie. A ce niveau, on ne doit pas espérer des miracles.

En dépit du fait que la valeur en douane de certaines marchandises va baisser à cause de l'appréciation de la monnaie nationale, l'État persiste à croire que les recettes vont augmenter tel que prévu dans le budget 2020-2021. Le grand argentier de la République, Michel Patrick Boisvert, croit que des dispositions prises dans le contrôle vont aider à rester près du but.

L'augmentation des droits d'accises sur le tabac, l'alcool, la farine de blé est une disposition qui vise davantage à protéger la production nationale que les rentrées financières. Des projets sur le terrain vont satisfaire la demande pour la farine de blé. Donc, dans le budget 2020-2021, les autorités soutiennent que des dispositions sont prises pour protéger les producteurs locaux, avons-nous appris.

En réalité, le gouvernement doit collecter entre 70 et 75 % de ses recettes qui sont liées directement ou indirectement au taux de change. Les revenus

douaniers et la taxe sur le chiffre d'affaires (TCA) représentent 56% des revenus de l'État haïtien pour l'exercice 2019-2020. A partir des valeurs en douane calculées en dollar multipliées par le taux de change en baisse de moitié, l'État va faire face à une baisse considérable de ses recettes.

Enthousiaste, le ministre Boisvert informe que des rencontres entre douaniers haïtiens et dominicains sont organisées régulièrement dans le but de partager des informations sur la valeur en douane des marchandises. Ces informations concernent le volume et la valeur en douane des marchandises pour réduire la contrebande dans les principaux points frontaliers entre les deux pays.

Également, les séances de travail entre le ministère de l'Économie et des Finances, la direction générale des Impôts (DGI) et l'Administration Générale des Douanes (AGD) permettent aux yeux de Michel Patrick Boisvert une interrelation dans la collecte et l'exploitation de données pour mieux agir au profit de l'État.

Le budget a été élaboré à la fois dans des conditions et dans un contexte difficile de négociation avec le FMI et d'urgences nationales. « Certains employés du ministère des Finances ont dû passer au moins une semaine sans pouvoir rentrer chez eux », a confié Michel Patrick Boisvert qui rappelle que 3,1 milliards de gourdes sont prévues dans le budget à titre de ressources destinées à financer l'organisation des activités électorales de l'année 2021.

Après les dépenses de personnel, avec ses 49 milliards de gourdes, le service de la dette pointe au deuxième poste dans le budget en application depuis le 1er octobre 2020. Une grande partie de cette dette est liée directement aux produits pétroliers. L'État a même une dette de 6,5 milliards de dollars auprès des compagnies pétrolières. Une dette envers Novum s'élève à 53 millions de dollars américains.

Des investissements productifs peuvent tirer vers le haut la croissance durable de l'économie. Ces investissements seront faits sur la base des prêts consentis auprès du système bancaire haïtien. Pour financer, par exemple, la construction de centrales de production d'énergie électrique suivant des plans bien définis. M. Boisvert admet que les recettes de l'EDH ne suffisent même pas pour payer le salaire de ses employés.

Des réformes sont prévues dans ce secteur. Les appels d'offres sont lancés et des sociétés ont déjà manifesté leurs intérêts. Selon le titulaire du MEF, l'EDH bénéficiera d'une dotation dans le budget 2020-2021. Mais, les financements au profit de cette entité de l'État iront decrescendo. L'objectif de ces baisses graduelles est de parvenir à l'autonomie totale, à la rentabilité de cette entreprise perçue comme un boulet au pied de l'État.

Enfin, Patrick Boisvert reconnaît que la décision de faire baisser la marge bénéficiaire des distributeurs de produits pétroliers a eu de lourdes conséquences. Mais, la baisse des prix de produits pétroliers dans l'international à cause des effets de la Covid et l'appréciation de la gourde par rapport au billet vert a arrangé la situation et évité une nouvelle crise.

## Criante contradiction entre le budget 2020-2021 et le Plan stratégique de développement d'Haïti



Joseph Harold PIERRE

Après le séisme de 2010, un plan stratégique a été élaboré en vue de faire d'Haïti un pays émergent en 2030. Le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH) veut qu'Haïti soit une économie à forte croissance, créatrice de richesse et d'emplois et ouverte aux investissements nationaux et internationaux. Le Plan est bâti sur quatre grands axes : refondation territoriale,

refondation économique, refondation sociale et refondation institutionnelle. Dans ma perspective théorique pour montrer l'incohérence entre ce présent budget et tous ceux élaborés après le séisme avec le Plan stratégique, je tiens compte seulement de la refondation sociale qui met l'accent sur les deux aspects qui importent à mon analyse : l'éducation et la santé.

En effet, la théorie économique de développement depuis les économistes classiques entend que le développement passe nécessairement par l'éducation, car on ne peut pas parler d'amélioration de la capacité productive sans une amélioration des compétences techniques de la force du travail. Deux grands économistes de développement contemporains, Robert Solow et Xavier Sala-i-Martin, mettent l'accent sur ce sujet. Le premier sur le progrès technique et le second sur le capital humain. Il s'agit, dans les deux cas, de modèles de développement axés sur l'éducation. La santé est tout aussi importante que l'éducation dans la construction du capital humain ; mais, pour des raisons d'espace, je vais me concentrer uniquement sur l'éducation.



Ces balises théoriques étant posées, j'analyserai le budget à la lumière des objectifs du chantier de la refondation sociale du plan stratégique, spécialement le renforcement de l'enseignement supérieur et de la formation technique et l'accès à l'école.

L'allocation du budget 2020-2021 à l'éducation est de 11%, soit moins de 2% du PIB projeté par le Fonds Monétaire International (FMI) pour l'année 2021. Depuis 2011, les ressources allouées à l'éducation n'ont jamais atteint 15% des dépenses totales. Or, en moyenne, les PMA comme Haïti allouent en moyenne 3% de leur budget à l'éducation. En Amérique latine, cette proportion avoisine les 4%. Dans ces conditions, n'est-ce pas l'idée de faire d'Haïti un pays émergent en 2030 par la mise en œuvre du Plan stratégique de 2012... ?

Comment peut-on changer un pays sans une mise en œuvre des plans stratégiques élaborés ? Dans le sous-programme du renforcement de l'enseignement supérieur et de la formation technique, il était question de mettre en place des réseaux de centres universitaires et de centres de formation professionnelle et technique dans les pôles régionaux de développement. Il était aussi envisagé la mise en place d'un fonds d'appui à la recherche et à l'innovation, tout comme le financement de bourses d'études spécialisées. Dans le budget de 2020-2021, seul 0.8% du budget, soit 1,98 milliard de gourdes, est alloué à l'Université d'État d'Haïti (UEH). Peut-on réaliser ces infrastructures et les faire fonctionner avec ce montant ? Or, il est clair que rien n'a été fait à ce sujet au cours des huit années qui ont suivi l'élaboration du Plan stratégique.

A titre d'information, le budget de l'Université autonome de Santo Domingo, équivalent de l'UEH est de 1% du budget national, mis à part les programmes de bourses et de fonds de recherche du Ministère de l'éducation nationale. Au passage, l'augmentation du budget du secteur éducatif en elle-même ne peut accroître l'impact dudit secteur sur le développement du pays si les ressources ne sont pas bien utilisées. De plus, il était question de la mise en place d'une Conférence des Recteurs et des Présidents d'Université et d'un Conseil National de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (CONESRI) en vue de la création du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. On ne

sait pas s'il existe une relation entre la Conférence des Recteurs, Présidents d'Universités et Dirigeants d'Institutions d'Enseignement Supérieur Haïtiennes (CORPUHA) et l'idée du CONESRI ; mais le projet d'étude de la CORPUHA sur la gouvernance universitaire en Haïti a été financé par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et non par des fonds provenant du budget national. La même incohérence s'observe dans le rapport entre les programmes d'éducation scolaire du Plan stratégique et le budget de 2020-2021. Le Programme de Scolarisation Universelle Gratuite Obligatoire (PSUGO) était davantage une initiative d'État que d'un projet répondant à la mise en œuvre du Plan stratégique en vue de faire d'Haïti un pays émergent en 2030.

Pour ce qui est du volet de recherche, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a créé un fond pour la recherche et le développement ; c'est une initiative qu'il faut encourager. Cependant, ce projet rentre-t-il dans le cadre du Plan stratégique de développement ou est-il un programme de la banque centrale comme institution autonome ? Dépendamment des provenances du financement du projet, les orientations et surtout la vision peuvent être bien différentes.

En résumé, cette analyse montre clairement la contradiction existante entre le budget de cet exercice fiscal et ceux des exercices antérieurs avec le Plan stratégique de développement d'Haïti pour en faire un pays émergent à l'horizon de 2030. On comprend aussi pourquoi il n'existe, suivant une étude que j'ai menée en 2018, aucun rapport entre l'éducation et le développement en Haïti à la différence des pays comme le Nicaragua et les tigres asiatiques. Haïti a atteint ce niveau de « sur-sous-développement » parce qu'on a refusé de faire ce que les autres ont fait en termes de politiques publiques ou de renforcement des institutions. Cette assertion se fonde non seulement sur ma compréhension des théories économiques, politiques et d'administration publique mais aussi pour avoir été témoin du développement de certains pays latino-américains dont le Panama et la République dominicaine. Actuellement, le nouveau gouvernement dominicain a un programme de développement tout comme Haïti après le séisme de 2010, à la seule différence que les Dominicains mettent en œuvre le leur.

# Les irrégularités du budget 2020-2021 selon l'OSCFPH



## Francisco Jovin

L'Observatoire de la Société Civile sur les Finances Publiques Haïtiennes a fixé sa position en ce qui concerne l'élaboration du budget 2020- 2021. Dans une note publiée sur l'élaboration de ledit budget, portant la signature de son Coordonnateur, Francisco Jovin, cette structure de la société civile haïtienne a relevé des irrégularités portant sur l'échéancier tracé par la loi Haïtienne sur l'élaboration du budget et a identifié des changements de priorité adoptés par les autorités du pays.

Selon la loi de 2017 sur le processus d'élaboration et d'exécution des lois de finances, le dépôt de la loi des finances au Parlement est prévu au plus tard le 30 juin pour le prochain exercice fiscal. Mais d'après l'Observatoire, le budget 2019-2020 a été adopté en Conseil des ministres et déposé au Parlement, trois (3) trimestres plus tard pendant l'exercice fiscal en cours, après l'utilisation de plus de soixante quinze (75%) du budget total.

Plus loin, l'Observatoire estime qu'un budget devrait : mentionner toutes les dépenses projetées en indiquant les ressources attendues, pour répondre à ses obligations et ainsi déterminer les crédits alloués aux différents services; comprendre la description des tendances du moment et les développements anticipés; aussi exprimer les priorités stratégiques et les objectifs généraux de développement ou d'investissements du gouvernement tout en faisant état des

impôts, taxes, initiatives et incidence sur les recettes attendues ou les dépenses envisagées; quand il s'agit de la livraison des services publics, indiquer où mettre l'accent pour améliorer la vie de la population.

D'une part, le constat de l'Observatoire montre qu'il y a une diminution de l'enveloppe allouée à l'agriculture de près de 24%. Diminution également des crédits octroyés au secteur de l'éducation et des jeunes (jeunesse, sport) tandis que la sécurité et la justice conservent le même montant dans le nouveau budget.

D'autre part, il y a une augmentation considérable de 24% de l'enveloppe allouée au ministère des Travaux publics, Transports et Communication. Et la santé a bénéficié sur toute la durée du budget, depuis octobre 2019 - avant la pandémie-, d'un investissement de 800.000 dollars par jour pour assurer le fonctionnement du système de santé et la réalisation de nouveaux investissements.

Selon l'Observatoire, la décentralisation n'est pas envisagée dans ce budget. Une bonne partie de ce dernier est alloué au département de l'Ouest. Et aussi des institutions de contrôle comme la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administrative (CSC/-CA) ont vu leur budget réduit.

De l'avis de l'Observatoire, un budget aujourd'hui en Haïti doit tenir compte de l'insécurité alimentaire à laquelle le pays fait face, et donc promouvoir la production agricole nationale. La santé, l'éducation devraient constituer d'abord les priorités de l'état haïtien, et les autres secteurs de la vie économique viendraient ensuite.

# Du poids des Organismes Autonomes et des Entreprises Publiques dans le Budget

*Dans un entretien exclusif accordé à DevHaiti, le directeur général de l'Inspection Générale des Finances (IGF), Wolff Dubic présente une liste non-exhaustive des Organismes Autonomes et des Entreprises Publiques (OAEP). Selon les constats de Wolff Dubic, les OAEP peuvent peser davantage dans le budget national.*



Wolff Dubic

Outre les recettes domestiques, le gouvernement mise sur l'apport des entités pour financer son budget via la rubrique « Autres ». Pour cette année fiscale 2020-2021, dans le décret-budget, l'Exécutif prévoit un apport de 4 milliards de gourdes de la part des Organismes Autonomes et les Entreprises Publiques sont rentables (OAEP), confie Wolff Dubic, le directeur général de l'IGF, un organe chargé de l'inspection, le contrôle, la surveillance et l'audit de ces OAEP. Le DG de l'IGF admet que l'inefficacité des OAEP se résume à une absence de tableau de bord. Pour lui, ces entreprises peuvent peser davantage dans le budget pour réduire l'injustice fiscale.

« Nous sommes sur la bonne voie », assure-t-il, dans une tentative de faire remarquer que l'apport des organismes autonomes et les entreprises publiques au Trésor public dans le budget 2017-2018 était de 3,5 milliards de gourdes et que pour l'exercice fiscal 2020-2021, il passe à 4 milliards de gourdes. Il estime que ces entreprises disposent des moyens nécessaires pour répondre à leurs missions. Pour Wolff Dubic, il suffit de faire appliquer les prescrits et mettre en place les ressources nécessaires pour atteindre les résultats escomptés.

Ils sont plus de trente organismes autonomes et entreprises publiques dans la liste. La Banque nationale de Crédit – la Banque de la République d'Haïti – l'Office National d'assurance Vieillesse – la Poste – l'Electricité d'Haïti – l'Autorité Portuaire Nationale – l'Office National de l'Aviation Civile – l'Autorité Aéroportuaire Nationale – les Presse Nationales – L'Office assurance véhicule contre tiers - sont entre autres organismes ou entreprises publiques dans le pays. « La liste est longue », souligne Wolff Dubic. Il y a aussi les entreprises ou l'État haïtien est aussi actionnaire comme les Moulins d'Haïti – la CINA – la Natcom – la SOFIHDES. Il précise toutefois que bon nombre de ces organismes autonomes ne sont pas sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances.

Wolff Dubic, au cours de cet entretien, rappelle que les OAEP sont contraints de présenter leur budget annuel à l'Inspection Générale des Finances pour des avis de conformité et des recommandations. Mise à part la présentation du budget, obligation leur est faite de présenter un rapport trimestriel et ce, pour suivre l'évolution des dépenses et aussi atteindre les prévisions selon les prescrits du décret du 17 mars 2005. Se référant au cadre légal de création des OAEP, Wolff Dubic est clair : la motivation derrière la création de ces institutions est un moyen pour l'État de diversifier ses ressources.

Selon les estimations des autorités fiscales, les recettes fiscales devraient augmenter de 43.4 % en passant de 66.4 à 95.2 milliards de gourdes. Les recettes douanières, elles, devraient passer de 22.9 à 32.9 milliards de gourdes, une augmentation de 43.7 %. Les autorités fiscales misent également sur une augmentation significative de 29.2 % de la pression fiscale : 8.4 % contre 6.5 % l'année précédente.



# L'appréciation de la gourde permet-elle d'améliorer le pouvoir d'achat des Haïtiens?

DEVHAÏTI publie la dernière partie du texte de James LOUIS dont la première partie a été publiée dans le numéro 18 de la revue.



James Louis

**S'**il est vrai que la monnaie s'apprécie par rapport aux dollars, il est évident que les autorités monétaires et budgétaires doivent prendre de nouvelles mesures en vue de stabiliser le taux de change et améliorer le pouvoir d'achat. Rappelons que les facteurs qui entraînent un excédent de la balance des comptes courants se traduisent de toute évidence par une forte appréciation de la monnaie nationale, les autorités ont intérêt à mener une politique de rigueur et de bonne gouvernance sur le marché des changes. Ainsi, tous les facteurs qui tendent à provoquer le déficit budgétaire impliquent une forte offre de la monnaie locale et une forte demande du dollar qui tend à déprécier le taux de change réel et accroître l'inflation, ce qui va réduire le pouvoir d'achat. Il existe un certain nombre de facteurs qui peuvent apprécier la monnaie et maintenir sa stabilité. Au nombre de ces facteurs on peut citer les échanges commerciaux ; le taux d'intérêt, le taux d'inflation la compétitivité et les échanges.

La balance des transactions courantes constitue l'une des deux composantes fondamentales de la balance des paiements, elle est déterminée à court terme par les échanges de biens et services. Une forte compétitivité des échanges internationaux avec la mondialisation de l'économie tend à améliorer le solde des échanges et

apprécier la monnaie nationale sur le marché des changes.

Notons que le cas inverse peut se produire en situation de faible échange commercial, cela va provoquer une diminution du solde des échanges et donc déprécier le taux de change. Également, à cela, il faut ajouter que l'évolution du taux de change peut être influencé par le différentiel de croissance marqué entre un pays et ses partenaires commerciaux. Dans le cas d'Haïti une croissance économique faible et une demande intérieure qui progresse plus rapidement que la capacité productive de l'économie peut avoir une tendance à la baisse du solde des échanges et donc à la dépréciation de la monnaie, l'inverse est aussi vrai pour améliorer la monnaie nationale.

## Les taux d'intérêt

Si un pays offre des taux d'intérêt plus rémunérateurs que ceux offerts sur les marchés financiers étrangers, il attire à lui des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille. Les entrées des capitaux contribuent à un excédent de la balance des capitaux et se traduisent par une forte demande internationale pour la monnaie locale et donc une appréciation du taux de change. Pour y arriver les autorités doivent créer un climat favorable à l'investissement et à l'amélioration du cadre des affaires. Inversement des taux d'intérêt moins élevés que des partenaires commerciaux encouragent des sorties de capitaux, un déficit de la balance des capitaux et une dépréciation de la monnaie nationale c'est donc un différentiel des taux d'intérêts, le taux d'intérêt en République Dominicaine varie entre 4 à 5% tandis qu'en Haïti le taux s'élève à 3,5%, en d'autres termes les Dominicains attirent plus d'investissement directs étrangers.

## **Le taux d'inflation**

Lorsqu'un pays a un taux d'inflation plus faible que celui de ses partenaires commerciaux, le pouvoir d'achat relatif de sa monnaie s'améliore, encore c'est le cas de notre voisin avec un taux d'inflation de 4.5%, les haïtiens auront intérêt à convertir leurs capitaux étrangers dans cette monnaie pour effectuer des achats dans le pays à faible inflation. En effet les produits étrangers deviennent de moins en moins compétitifs par rapport aux produits de ce pays, à cet effet ses importations seront freinées et ses exportations stimulées ; la balance commerciale devient excédentaire sur le marché des changes, il s'ensuit une forte demande pour la monnaie à faible inflation qui tend donc à s'apprécier. En effet au fur et à mesure que le taux de change s'apprécie, le coût d'achat plus élevé de la monnaie compense progressivement son taux d'inflation jusqu'au rétablissement de la parité des pouvoirs d'achat des différentes monnaies, surtout ceux de nos partenaires commerciaux. Dans ce cas de figure du point de vue technique, théorique et empirique, même si on connaît une baisse substantielle des prix de certains produits de base, cette appréciation dans une large mesure ne permet pas de façon totale de confirmer et de dire que l'appréciation de la gourde améliore le pouvoir d'achat des consommateurs haïtiens, puisque la gourde doit s'apprécier de plus de 22% vis-à-vis du peso Dominicain pour espérer une amélioration nette du pouvoir d'achat. Par conséquent les autorités monétaires, politiques et budgétaires se doivent d'appliquer certaines mesures pour tenter de stabiliser le taux de change et maintenir un environnement macro-économique stable. Au nombre des mesures on peut citer :

***La maîtrise des termes de l'échange ;***

***Mise en place d'une bonne politique commerciale avec un certain degré d'ouverture vers l'extérieur ;***

***Une croissance économique soutenable ;***

***La maîtrise des dépenses publiques ;***

***L'amélioration du cadre des affaires en vue d'attirer les investissements directs étrangers et les investissements de portefeuille ;***

***La construction des infrastructures et leur renforcement ;***

***La création d'un fond de recherche, de développement et d'innovation ;***

***Combattre le monopole et diversifier le marché des biens et services ;***

***Renforcer le partenariat public-privé***

**Conclusion**

En somme le taux de change est l'un des indicateurs macro-économiques fondamentaux qui permet d'apprécier le pouvoir d'achat des consommateurs en contribuant à la compétitivité de l'économie sur le plan extérieur. Une évolution déséquilibrée engendre des conséquences néfastes et destructrices sur les activités économiques. Une singularité à long terme provoquera des effets subversifs sur la concurrence nationale, sa volatilité et ses répercussions sur les coûts et la stabilité des marchés, résultent parfois d'une manœuvre spéculative.

*LOUIS James, Economiste : spécialiste en intelligence économique et stratégie de développement  
Ingénierie de projet spécialiste en suivi-évaluation  
Chargé de cours à l'Université d'Etat d'Haïti  
Membre AJEHDD*

## **Un décret de l'exécutif modifie des prérogatives de la CSCCA**

La publication, le vendredi 6 novembre 2020, par l'Exécutif du décret qui revoit l'attribution consultative de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC/CA), dans le cadre des contrats engageant l'État haïtien, a provoqué de vives réactions au sein de la société. Selon le chef de l'État, le pouvoir de contrôle de la CSC/CA qui se faisait à priori et à posteriori, va se faire maintenant à postérieur, mais pas question d'enlever à la Cour son pouvoir, a-t-il dit sur la Radio-Télé Métropole le lundi 9 novembre 2020. À partir de la publication de ce décret, la CSC/CA n'aura plus la latitude d'émettre son avis sur les projets de contrats comme cela a été le cas depuis le décret du 4 novembre 1983 portant organisation et fonctionnement de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif.

## **La BRH poursuit sa politique d'injection de dollars**

La Banque de la République d'Haïti (BRH) a injecté 15 millions de dollars américains sur le marché des changes le lundi 9 novembre 2020, en vue de soutenir l'offre disponible. Ce montant est réparti et vendu sur le marché selon les conditions fixées par la banque centrale, écrit la BRH sur son compte Twitter. Après les 12 millions du 28 octobre et les 12 autres millions du 3 novembre dernier, la banque des banques a injecté au total 39 millions de dollars en moins d'un mois. Sur le marché informel, le dollar peut s'acheter entre 68 à 70 gourdes. Bien au-dessus du taux de référence calculé et rendu public par le régulateur des banques commerciales.

## **Interdiction de vendre des cartes SIM sans identification**

Pour l'identification systématique des propriétaires de carte SIM, les compagnies de téléphonie ne disposent pas encore des infrastructures adéquates. Entre-temps, la Digicel prévient que cela ne mettra pas fin à l'insécurité. « Identification des cartes SIM », c'est le titre d'une campagne de sensibilisation lancée le mardi 3 novembre 2020 par le Conseil national des télécommunications (CONATEL). A travers cette campagne, le CONATEL entend faire obligation aux

opérateurs téléphoniques d'identifier toutes les personnes qui veulent obtenir une carte SIM en leur demandant de soumettre un document d'identification. L'organe régulateur du secteur des Télécommunications en Haïti avertit que les cartes non identifiées ne seront pas activées.

## **Jean Emmanuel Casséus, nouveau DG de la DGI**

Un nouveau directeur général a été nommé à la tête de la Direction générale des Impôts (DGI). Jean Emmanuel Casséus remplace à ce poste Morlan Miradin qui a été démis de ses fonctions après six ans de service. Le nouveau directeur général a été installé en date du jeudi 29 octobre 2020 par le ministre de l'Économie et des Finances, Michel Patrick Boisvert. Le nouveau DG a prévenu les récalcitrants que : « ce sont les mauvaises fois qui subiront les rigueurs de la loi sur le recouvrement forcé ».

## **Chute de 14,8% des exportations dominicaines vers Haïti**

Au cours des cinq dernières années, le flux commercial entre la République dominicaine et Haïti a atteint une valeur de 4,5 milliards de dollars. Mais jusqu'au mois de septembre 2020, le comportement des exportations était en baisse de 14,8% par rapport aux neuf premiers mois de 2019, selon des données publiées par le journal Listin Diario dans l'édition du 2 novembre 2020. Sur cette période, les échanges commerciaux entre les deux pays avantagent très largement la République dominicaine qui exportait 96,6% vers Haïti tandis que la République voisine n'importait que 3,4% de marchandises en provenance d'Haïti. Haïti est le deuxième marché pour les exportations dominicaines, en raison de sa proximité pour s'approvisionner en intrants, produits intermédiaires et produits finis, parmi lesquels les principaux tissus de coton, T-shirts et chemises en jersey de coton, farine de blé, de ciment Portland et de fer.

## **Seulement 19,43% des cibles touchés dans les transferts de cash**

Dans le cadre d'un programme d'appui à 1,5 million de ménages en réponse à la Covid-19, le gouvernement n'a touché que 291 532 personnes, soit 19,43% de la

totalité des cibles, selon un rapport mis en ligne, dans les premiers jours de novembre 2020, par le ministère de l'Économie et des Finances (MEF). Les bénéficiaires ont reçu chacun, à partir de leur portefeuille mobile, Mon Cash, un transfert de 3 000 gourdes. Le Fonds d'assistance économique et sociale (FAES), qui pilotait ce programme, n'arrivait pas à atteindre un nombre important de ménages chiffré à plus d'un million deux cent huit mille (1 208 000) personnes. Pour ce programme, il avait à sa disposition un montant de 895 586 304 gourdes. D'autres fonds ont été débloqués en faveur du FAES. Somme toute, une enveloppe globale de 2 254 751 187 gourdes était mise à la disposition du FAES qui au final a dépensé 2 200 913 787 gourdes. Un solde de 53 837 399 gourdes est constaté par le ministère de l'Économie et des Finances.

### **Première édition de la Tech Awards Gala en Haïti**

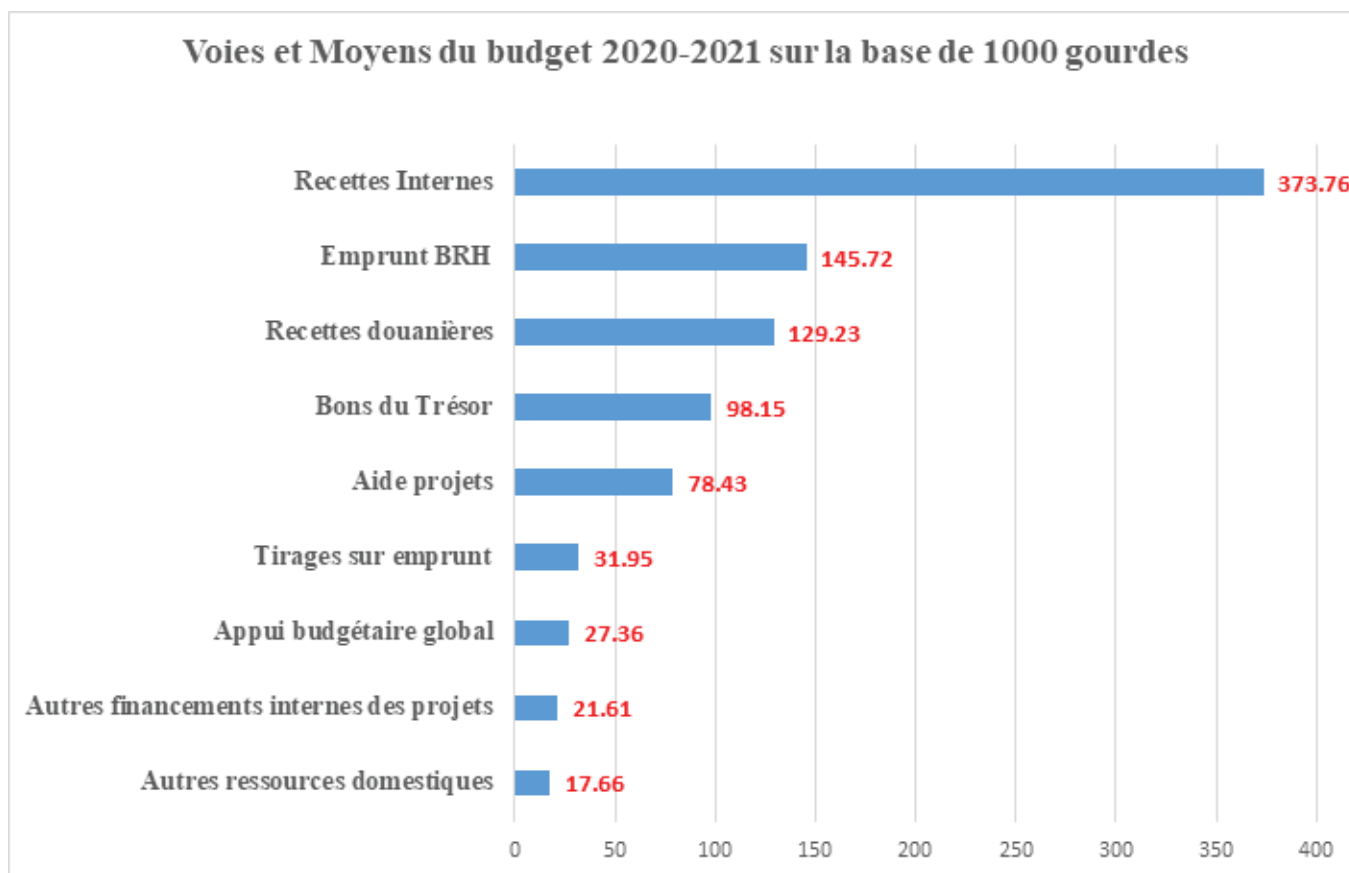
Le cabinet de conseil en stratégie et en gouvernance numérique profit Development Consulting et d'autres partenaires organisent, le jeudi 10 décembre 2020 à partir de 7h p.m., la première édition de Tech Awards Gala (TAG2020). Cet événement, qui se tiendra désormais sur une base annuelle, vise à honorer une personnalité, une alternative ou une institution pour son travail

exceptionnel au développement du numérique en Haïti. L'idée est de présenter les réalisations en matière de développement numérique, stimuler l'engagement des parties prenantes et ainsi promouvoir l'intégration d'Haïti à la société de l'information. Le thème de cette première édition (TAG2020) est centré sur « L'importance des systèmes d'information dans la santé publique ».

### **Baisse de l'ICAE global au 3e trimestre de l'exercice 2019-2020**

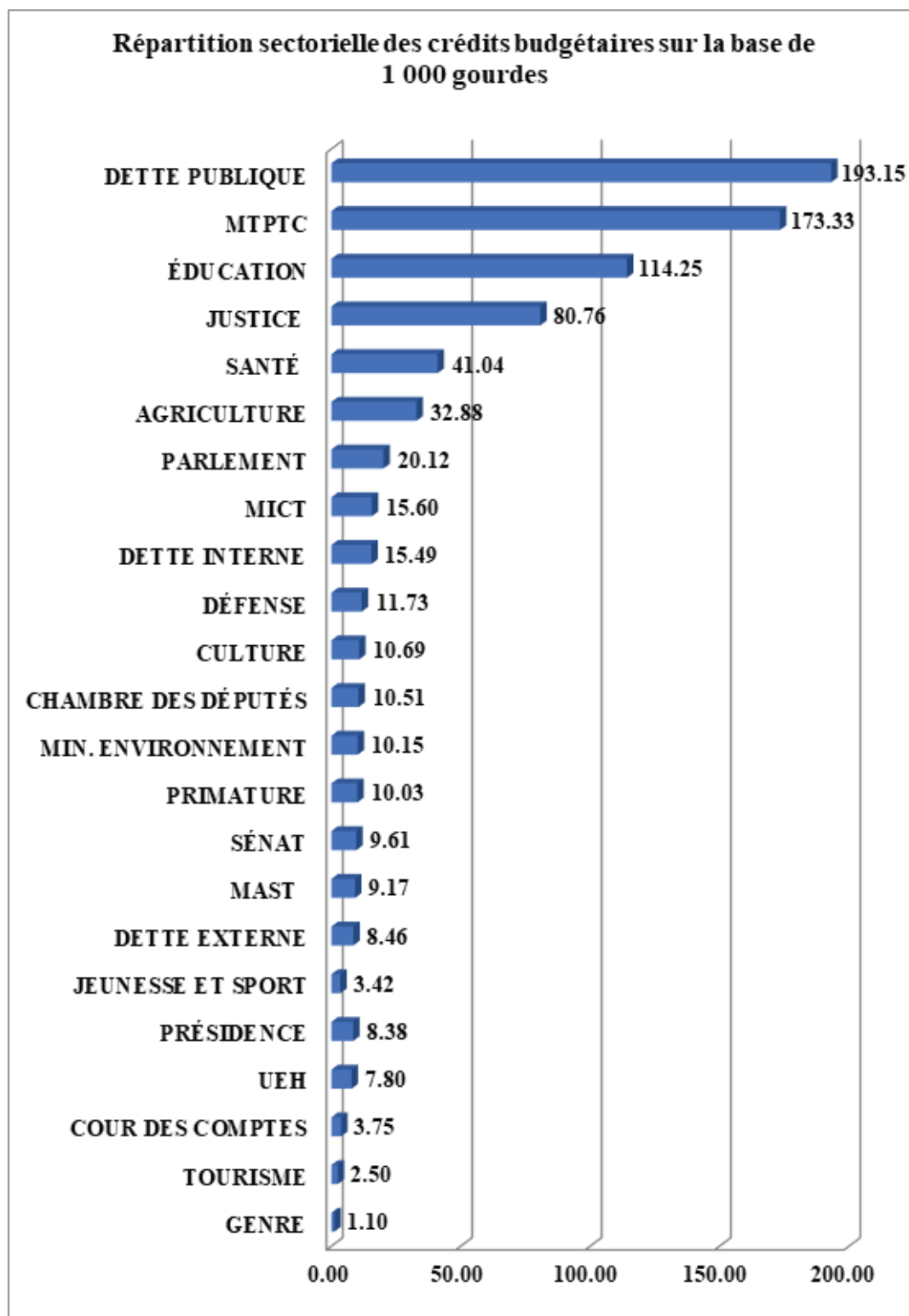
L'Indicateur Conjoncturel d'Activité Économique (ICAE) est évalué à 136.1 au troisième trimestre (Avril - Juin) de l'exercice fiscal 2019-2020, contre 144.9 au troisième trimestre de 2018-2019, soit une décroissance de 6,1 % en rythme annuel. En termes cumulatifs, d'Octobre à Juin, l'ICAE-Haïti a chuté de 4,9 %. Cette contraction relativement forte résulte de la baisse combinée des trois grands secteurs de l'économie, selon les analyses de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI) qui a publié les statistiques économiques à travers son Bulletin trimestriel : « Indicateur Conjoncturel d'Activité Economique, ICAE-HAITI ».

# Notes Infographiques



Source : Loi de Finances/Conception : Group Croissance et AHJEDD





Source : Loi de Finances/Conception : Group Croissance et AHJEDD

Suivez DEVHaïti sur:



Une production:



Le magazine DevHaïti est produit par Group Croissance, l'Association Haïtienne des Journalistes Économiques pour le Développement Durable (AHJEDD) et Papyrus S.A.  
Tous droits réservés.